

14 avril 1999

INFO ECLAIR

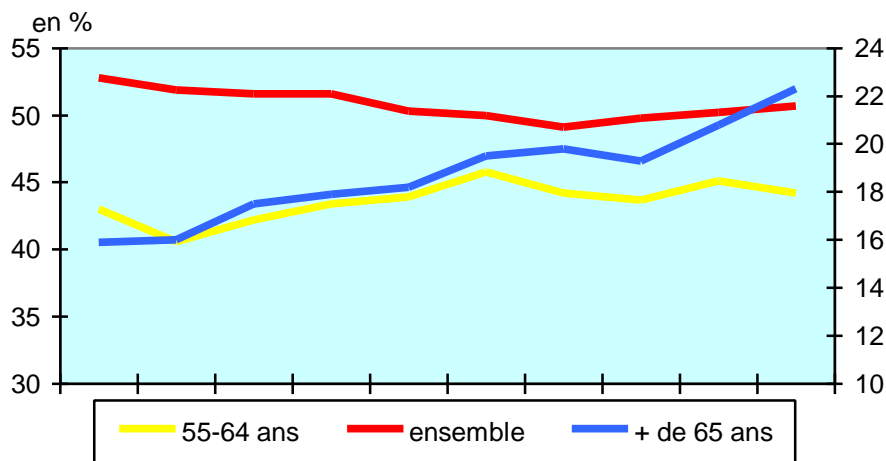
L'ENDETTEMENT CHEZ LES MENAGES AGES DE 55 ANS ET PLUS

Les résultats de l'enquête de l'Observatoire de l'endettement des ménages font apparaître une progression du taux d'endettement chez les ménages âgés de 55 ans et plus. Il faut cependant distinguer deux sous-populations. Les ménages âgés de 55 à 65 ans sont encore souvent endettés au titre de l'accession tandis que les ménages de plus de 65 ans s'endettent presque exclusivement au titre des crédits de trésorerie. Toutefois, on assiste sur les deux sous-populations à une montée en puissance des crédits de trésorerie.

Le relèvement du taux de détention des crédits de trésorerie que l'on observe depuis 1995 n'a pas concerné, dans les mêmes proportions, toutes les catégories de ménages.

En dix ans, la détention d'au moins un crédit pour l'ensemble des ménages a baissé de 52,8 % à 50,7 %. Pour les ménages âgés de **55 à 64 ans**, le taux d'endettement a augmenté de **43 % à 44,2 %**. Pour les ménages **âgés de plus de 65 ans**, la progression est plus importante encore, puisque leur taux d'endettement est passé de **15,9 % en décembre 1989 à 22,3 %** en novembre 1998.

Graphique : la détention d'au moins un crédit



Les ménages de la tranche 55-64 ans sont dans une situation d'endettement comparable à celle de l'ensemble de la population. 16,2 % d'entre eux sont encore endettés au titre de l'accession, contre 3,9 % seulement pour les ménages plus âgés. De même, 10,2 % déclarent détenir un crédit immobilier et un crédit de trésorerie, contre 2,4 % pour les ménages de la tranche 65 ans et plus.

L'évolution des **crédits de trésorerie** est, quant à elle, tout à fait remarquable : pour les 55-64 ans, le taux d'endettement au titre des crédits de trésorerie seuls est passé de 12,7 % à 16,4 % en dix ans. Pour **les 65 ans et plus**, en revanche, la part de ceux qui détiennent un crédit de trésorerie seul a grimpé, sur la période, de **6,3 % à 14,2 %**.